

DELIBERATION PORTANT SUR LE PLAN D'ACTION MONPASSPRO DU NCU (NOUVEAUX CURSUS UNIVERSITAIRES)
2022-2023 ; 2023-2024 ; 2024-2025

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 24 JANVIER 2023,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

PRESENTATION DU PROJET

L'UCA est dans la cinquième année de déploiement de son dispositif MonPassPro.

Un bilan à 4 ans de son fonctionnement a été évalué en juillet 2021 par le jury international. Afin de répondre aux
questions et éléments d'analyse soulevés par le jury, il est présenté le nouveau plan d'action incluant une révision du
projet et des objectifs avec projection à 3 ans (2022-2023 ; 2023-2024 ; 2024-2025).

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver le Plan d'action MonPassPro du NCU (Nouveaux Coursus Universitaires) pour les 3 années
universitaire 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 29

Pour : 26

Contre : 3

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-01-24-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Plan d'action MonPassPro

L'UCA est dans la cinquième année de déploiement de son dispositif MonPassPro. Un bilan à 4 ans de son fonctionnement a été évalué en juillet 2021 par le jury international. Afin de répondre aux questions et éléments d'analyse soulevés par le jury, ce document présente le nouveau plan d'action incluant une révision du projet et des objectifs avec projection à 3 ans (22-23 ; 23-24 ; 24-25).

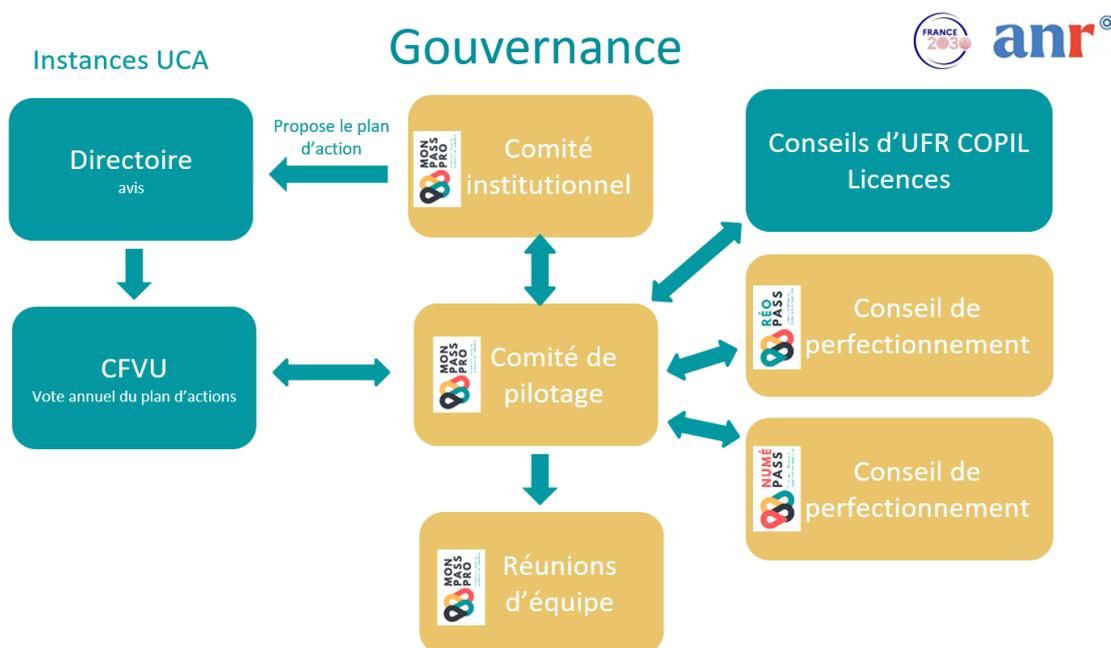
L'ambition du projet MPP reste identique à celle affichée initialement : déployer des dispositifs au service de la réussite des étudiants pour les accompagner, les soutenir dans la transition secondaire/supérieure, les valoriser, et faciliter leur insertion dans le monde professionnel. Elle est toutefois recentrée sur des objectifs nouveaux qui évoluent pour prendre en compte les 4 années d'expériences passées et les recommandations du jury. CréaPass dont l'objectif était de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat semble désormais moins lié aux objectifs MonPassPro, de ce fait, les actions spécifiques à cet axe vont être arrêtées dans le cadre du projet mais perdureront par ailleurs, portées par Clermont Auvergne PEPITE.

Les objectifs MPP se centrent donc désormais sur les axes **RéoPass et NuméPass, soutenus par une gouvernance restructurée et des moyens réévalués.**

1. Pilotage : impliquer de nouvelles parties prenantes dans la gouvernance et réévaluer les moyens humains et financiers

1.1. Améliorer la gouvernance du projet

Les objectifs du projet sont validés et pilotés par la **gouvernance du NCU d'une part et par les instances de l'établissement d'autre part, selon un schéma de fonctionnement modifié, renforcé et clarifié.** Le circuit de décision et de validation des objectifs et plan d'action du NCU est décrit dans le schéma ci-dessous :



Le comité institutionnel

- Un représentant du monde socio-économique,
- Le Vice-Président Etudiant,
- Le Vice-Président en charge de l'innovation, de la professionnalisation et des relations avec le monde socio-économique
- La cheffe de projet du NCU.
- La responsable du NCU,
- La Vice-Présidente Formations de l'UCA,
- La Vice-Présidente Pilotage UCA
- Le directeur de l'i-SITE CAP 20-25

Ce comité institutionnel se réunit une fois par an, analyse le bilan des actions opérées dans le NCU et fixe, en tenant compte du contexte plus large de l'établissement, les actions, les objectifs, les jalons et la stratégie de déploiement du NCU au sein de l'université pour l'année à venir. Ce plan d'action est soumis au Directoire de l'UCA pour avis, puis au CFVU pour vote.

Le comité de pilotage

- 4 pilotes de MonPassPro (responsable scientifique, cheffe de projet, directeur de la formation et référent Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information (DOSI)),
- 4 représentants étudiants (1 élu CFVU, 3 élus des conseils de composantes),
- 4 représentants du monde socio-économiques (3 entreprises et 1 organisme de formation/insertion)

Il détermine la mise en œuvre des orientations stratégiques et du plan d'action validé en CFVU. Il assure le suivi des actions et leur évaluation. Il prépare le bilan qui est présenté au comité institutionnel.

Deux nouvelles instances sont créées afin de recueillir les avis des usagers et des partenaires et faire évoluer ces programmes en tenant compte de leurs retours de pratiques. Ces conseils de perfectionnement proposeront des évolutions et des améliorations et nourriront ainsi la réflexion du comité de pilotage.

- **Pour RéoPass** : il comprendra des enseignants et des personnels de scolarité, des étudiants RéoPass, des partenaires extérieurs intervenant dans RéoPass. Il se réunira deux fois par an, en janvier et avril (chaque fin de semestre).
- **Pour NuméPass** : il sera double : un pour UCAPRO et un pour la "fiche étudiant" : ils se réuniront chacun une fois par an plus une séance commune.
 - **Pour UCAPRO**, les membres seront : l'équipe NuméPass, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), des partenaires socio-économiques et des étudiants tous niveaux usagers d'UCAPRO, des équipes pédagogiques utilisatrices.
 - **Pour la "fiche étudiant"**, les membres seront : l'équipe NuméPass, des membres des scolarités, de l'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants (OFDE), des Directeurs d'Etudes de Première Année (DEPA) et/ou des enseignants référents ORE utilisateurs de cette fiche dans le cadre de l'accompagnement d'étudiants identifiés comme à risque.

1.2. Renforcer les moyens humains dévolus au projet

L'UCA renforce son soutien au projet et se projette au-delà des 10 années de soutien de l'ANR en pérennisant dès maintenant 4 postes et en amplifiant la mise à disposition de personnels titulaires sur le projet.

Outre celle de la cheffe de projet, la **cédésation de trois personnels du NCU et la prise en charge de leurs salaires par l'UCA au 1er janvier 2023 est actée** : il s'agit d'une conseillère d'orientation psychologue, du développeur et du data scientist.

1.3. Construire un budget global à la hauteur des nouvelles ambitions

Le jury souhaite « *une révision et une reprécision des objectifs du projet, avec un nouveau plan d'action [...] et une nouvelle proposition budgétaire prenant en compte les ajustements de l'ambition et le repérimétrage du projet* ».

Pour répondre à cette demande du jury et être en mesure de mener à bien son nouveau projet, l'UCA propose **une baisse modérée du budget MonPassPro** concernant uniquement le volet CréaPass qui est arrêté comme il a été demandé (libérant ainsi 30 k€ bien que des actions CréaPass aient déjà été menées pendant ces 4 ans à l'aide de ce budget).

Ce choix nous semble justifié par le fait que, d'une part, **la plupart de nos ambitions ont été revues à la hausse dans ce nouveau plan d'action** (RéoPass 1 et 2, évaluation du dispositif, mesure de l'impact d'UCAPRO, création d'une fiche étudiante,) et que d'autre part **l'engagement financier de l'UCA a d'ores et déjà fortement augmenté** par rapport au projet initial (prise à sa charge de 3 personnels supplémentaires en CDI dès janvier 2023). **Il sera encore amplifié** dès 2023 avec une implication accrue de nombreux personnels des services centraux dédiés au projet à temps partiel (à l'OFDE, à la DOSI, au Service d'Appui au Pilotage et Contrôle de Gestion (SAPCG) notamment).

Pour que ce **projet plus ambitieux que le précédent et dont le périmètre s'est élargi** soit réalisable, de nouveaux recrutements sont indispensables à la montée en puissance des actions et la prise en charge d'étudiants beaucoup plus nombreux. Ces nouveaux personnels ne viendront pas remplacer mais bien **renforcer l'équipe NCU puisque les postes financés précédemment sur le budget MonPassPro sont financés dorénavant par l'UCA**. Le maintien du budget initial (moins la part fléchée CréaPass) est ainsi une condition nécessaire à la mise en place de ce plan d'action.

Ce nouveau plan permettra également d'**améliorer le taux d'exécution**, actuellement trop faible.

2. NuméPass : Détecter les profils les plus fragiles à l'entrée à l'université afin de prévenir le décrochage

NuméPass se recentre sur la détection de profils les plus fragiles à l'entrée à l'université, en s'appuyant sur une démarche en data sciences pour venir en appui des équipes pédagogiques et du pilotage.

2.1 Poursuivre la mise en place des outils de ciblage grâce à une démarche en data sciences

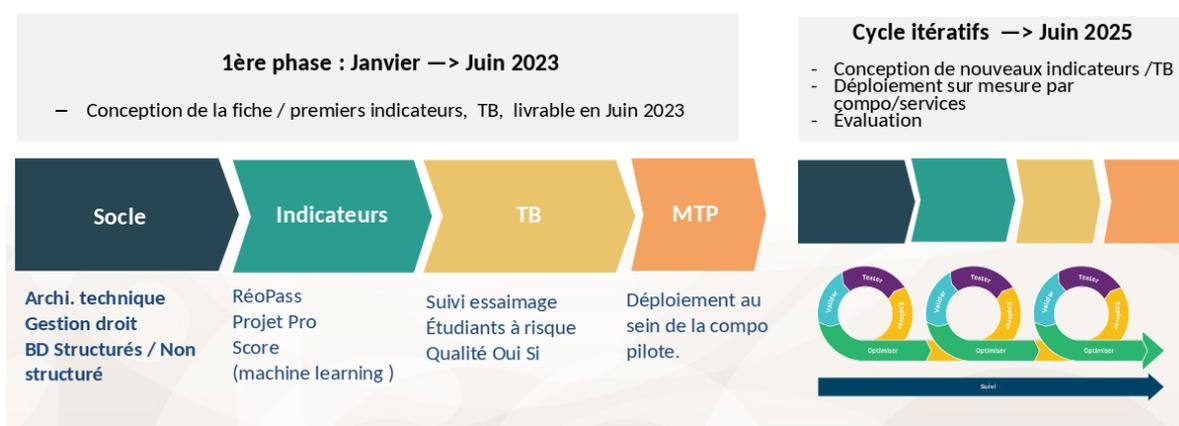
L'objectif est d'unifier et simplifier le processus de suivi et d'accompagnement des étudiants pour lesquels le risque d'échouer dans une formation universitaire est le plus élevé, centraliser les informations utiles, détecter les profils les plus fragiles et permettre leur suivi.

Initié en 2020, à partir des données sur les parcours et les résultats des étudiants depuis 2014, ce projet en Data science a abouti à la construction de modèles d'apprentissage par profil. Ceci permet d'ajouter un score, relatif aux chances de réussite, à chaque nouvel étudiant inscrit en N1 et ainsi concevoir des indicateurs permettant de détecter des étudiants potentiellement décrocheurs ou en besoin de réorientation.

Ces travaux prennent en compte la réforme du baccalauréat et les questionnements des équipes pédagogiques sur les incidences du choix des spécialités des étudiants en première et en terminale.

Ces indicateurs doivent maintenant être assemblés au sein d'une base de données et d'une application WEB à développer, qui regroupe l'ensemble de ces informations, provenant de différentes sources. Elle constituera un outil de pilotage de la formation, via des tableaux de bord dynamiques à destination des responsables de formation, des directeurs des études, des directeurs de première année de licence ainsi qu'à la gouvernance.

La première phase du projet pour une mise en œuvre rapide d'un **premier livrable en juin 2023** sera effectuée en collaboration avec une composante pilote.



Le déploiement sera ensuite itératif, avec enrichissement des indicateurs et tableaux de bord par étape pour permettre un déploiement plus large au sein des composantes et directions. L'équipe projet sera constituée de membres de l'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants, de la Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information et de l'équipe RéoPass.

Les différentes étapes du projet sont les suivantes :

- **Conception du socle logiciel FICHE ETUDIANT :**

Cette action vise à mettre en œuvre la structure des bases de données et dérouler les différentes phases de développement de l'application web pour délivrer un socle souple et évolutif permettant d'héberger les indicateurs et tableaux de bord constitutifs de la fiche étudiant.

- **Construction d'indicateurs d'orientation :**

Le but est de concevoir et centraliser des indicateurs pertinents pour le pilotage et le suivi des étudiants en s'appuyant sur des processus de machine learning.

2.2 Accompagner les équipes pédagogiques dans la consultation de la fiche étudiante

Pour s'assurer que les tableaux de bord de la fiche étudiante répondent aux besoins des enseignants, responsables de formations, équipe de direction et équipe RéoPass, ils seront mis au point et déployés de manière progressive.

Les équipes pédagogiques seront accompagnées dans la lecture des résultats des scores et tableaux de bord de la fiche étudiante par un binôme : un data analyst et un psychologue spécialisé en orientation. En effet, à cause des risques d'auto-réalisation des prophéties (effet pygmalion...), les résultats

nécessitent d'être utilisés avec précaution et dans un cadre déontologique et pédagogique précis. Un psychologue d'orientation dédié soutiendra les équipes pédagogiques dans leur utilisation.

3. RéoPass 1 : Accompagner les étudiants en voie de décrochage pour éviter toute rupture de parcours

L'année universitaire 2022-23 (année 5 du projet) est une année tremplin pour le déploiement du parcours RéoPass1 dans les premières années de licence de l'UCA. En 2022-23, RéoPass est implanté dans 19 premières années de licence (sur 29 mentions de licence à l'UCA soit 65%) et inclus dans les maquettes (donc créditant) de 16 mentions de licence. Les jalons initiaux (implanter RéoPass en année 6 dans 50% des mentions de licence 1) ont donc été dépassés. L'UCA souhaite, sur les 3 années à venir, poursuivre l'essaimage de RéoPass 1 avec les objectifs suivants :

3.1 Atteindre 100 % de mentions de licence concernées en 24-25

Suite au remaniement de la gouvernance, la Vice-Présidente formation et les directeurs d'instituts ont décidé d'accélérer sur les 3 années à venir, l'essaimage de RéoPass 1 en atteignant les jalons initialement prévus à 10 ans :

- 22-23 : **10 nouvelles licences** (16 sur 29 mentions de licence)
- 23-24 : **8 nouvelles licences** (24 sur 29 mentions de licence)
- 24-25 : **5 nouvelles licences** (29 mentions de licence)

	Mentions de Licence	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
		4	4	6	16	24	29
Institut Droit, Economie, Management	Droit						
	AES						
	Economie						
	Gestion						
Institut des Sciences	Chimie						
	Math						
	Physique						
	Physique chimie						
	Sciences de la terre						
	Sciences pour l'ingénieur						
INP	Informatique						
Institut Sciences de la vie, santé, agronomie et environnement	Sciences de la vie						
	Sciences pour la santé portail Réadaptation						
Institut Lettres, langues, sciences humaines et sociales, sports	Géographie et aménagement						
	Art du spectacle						
	Histoire						
	Histoire de l'art						
	Philo						
	Lettres						
	Sociologie						
	Sciences du langage						
	Etudes culturelles						
	Psychologie						
	Sciences de l'éducation						
	LEA						
	LLCER						
	Info-Com						
	Etudes européennes internationales						
STAPS							

3.2 Consolider le dispositif pour un essaimage optimal

- **Renfort du soutien institutionnel** permettant de fluidifier et amplifier la mise en œuvre concrète des TD RéoPass dans les maquettes concernées (dont renfort en ressources humaines).
- **Implication du monde socio-économique** : les partenariats déjà initiés vont être renforcés notamment en faisant participer des représentants du monde de l'entreprise à des événementiels permettant :
 1. De mieux s'orienter ou se réorienter en découvrant de nouveaux secteurs et en changeant les représentations sur certains secteurs d'activités : au travers de visites d'entreprise dans le milieu industriel notamment en partenariat avec le Centre de promotion des Métiers de l'Industrie porté par Hall 32 (association réseau Auvergne Industries regroupant 10 groupes privés, l'ONISEP et le Rectorat)
 2. De préparer les étudiants à leur futur insertion professionnelle (coaching sur les nouveaux modes de recrutements, simulation entretien)
 3. D'initier des rencontres entreprises/étudiants en format job dating pour répondre à l'offre et la demande du territoire.
- **Ingénierie basée sur les compétences à s'orienter et articulée avec l'approche par compétences de l'établissement**

Depuis le début du projet, l'ingénierie de RéoPass s'est construite sur des théories psychosociales et cognitives d'orientation et a permis de formaliser en 2021 **un référentiel**. Ce référentiel permet de **stabiliser une organisation** pour structurer un modèle unique et faciliter la compréhension du dispositif, **d'essaimer avec une ingénierie clé en main** (faciliter l'appropriation par différents formateurs), de **diffuser aux étudiants au cours du premier semestre un outil d'aide à l'identification du besoin** de réorientation pour les accompagner dans leur choix du parcours et de **déployer un dispositif RéoPass d'autoformation en ligne (e-RéoPass)** format hybride accompagné d'un professionnel de l'orientation.

4. Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants de licence

4.1 Créer des parcours professionnalisant en troisième année de licence (RéoPass 2).

Créer des parcours professionnalisants en niveau 3 des licences générales :

- Pour les étudiants de N2 choisissant une insertion professionnelle plus rapide.
- Pour les étudiants ayant validé une licence générale ne souhaitant pas ou ne pouvant pas poursuivre en master.

Ces parcours seront ouverts en alternance dans les mentions de licence avec des effectifs importants. Sont ciblées les licences de Droit, de Gestion et de Sciences de la Vie Avec l'objectif d'ouvrir un parcours par an jusqu'en 2026.

4.2 Proposer des ateliers et événementiels pour des étudiants de N3 afin de faciliter leur insertion

L'objectif est de soutenir l'insertion professionnelle des diplômés de L3 ne souhaitant pas ou ne pouvant pas poursuivre en master ; ainsi que d'une population plus hétérogène mais également en demande d'accompagnement (étudiants dont le redoublement en M1 a été refusé ; des étudiants dont le triplement en L3 a été refusé.)

Assurer l'accompagnement de ces étudiants en organisant, au sein de la Fabrique, en lien étroit avec des partenaires du monde socio-économique :

- D'une part tout au long de l'année des ateliers favorisant l'insertion professionnelle des étudiants. Ces ateliers permettront également de préparer les étudiants qui le souhaitent aux évènementiels.
- D'autres part des actions de type évènementiel ciblées sur des moments clés pour les étudiants : deux forums de type speed dating entreprises en début et en fin d'année universitaire pour rassembler les entreprises du territoire susceptibles d'offrir des emplois, des stages, des contrats d'alternances...

4.3 Exploiter le réseau social interne de l'UCA : UCAPRO

L'UCA mène une politique volontariste de rapprochement avec le monde socio-économique et de valorisation de la recherche par une mise en réseau des acteurs. La récente labellisation de l'UCA en tant que site pilote « Pôle Universitaire d'Innovation » est une reconnaissance de son engagement dans cette stratégie.

L'établissement a ainsi pour objectif de **favoriser l'accès aux stages et aux offres d'alternance et d'augmenter l'employabilité de ses étudiants**. L'UCA vise à faire des relations socio-économiques un axe constitutif de son identité en engageant une transformation profonde des pratiques au sein de notre communauté. Ces actions comprennent notamment la création d'un club d'entreprises UCA, centré sur le tissu des PME, et la construction d'un réseau UCA Alumni sur la base d'UCAPRO, pour développer et entretenir dans le temps nos relations avec nos anciens étudiants.

Le Club Entreprises constituera un espace de socialisation et d'échange avec le monde socio-économique.

Le réseau Alumni reposera sur une offre de services dédiée et progressivement enrichie qui s'appuieront sur **la montée en puissance d'UCAPRO** et le **renforcement du service d'aide à l'orientation professionnelle de l'UCA (La Fabrique)**. L'UCA prévoit dans le cadre d'un appel à projet de recruter des personnels pour assurer la communication sur UCAPRO, son évaluation ainsi que l'animation du réseau Alumni.

UCAPRO a été développé au cours des 4 premières années de MonPassPro. Dans les perspectives proches de déploiement et de d'amélioration du réseau professionnel UCAPRO, il apparaît nécessaire :

- **D'en évaluer les usages et de mesurer l'impact réel par les étudiants et les professionnels**
- **D'améliorer, en fonction du retour des professionnels utilisateurs, l'ergonomie de l'interface**
- **De tester l'outil UCAPRO auprès d'une composante utilisatrice du réseau**
- **De communiquer davantage sur cet outil** auprès des professionnels du monde socio-économique et des responsables de formation UCA pour mieux le faire connaître et booster son utilisation.

Développement d'un Alumni en collaboration avec un projet Excellences de l'UCA (déposé)

- Développement du réseau des alumni au sein d'UCAPRO en rendant la structure actuelle plus souple pour laisser la possibilité de gérer les regroupements d'étudiants au sein d'alumni à différents niveaux selon les besoins de chaque composante. Ex : alumni au niveau de la formation ou de la composante.

- Adapter l'ergonomie et la navigation de façon à ce que l'étudiant accède directement aux profils liés au regroupement auquel il appartient et permettre aux enseignants de gérer leur alumni de façon autonome.
- Une gestion efficace et une animation des alumni par du personnel dédié sont indispensables pour permettre une mise en relation des juniors en quête d'orientation et des anciens étudiants dont les profils montent des exemples d'insertion professionnelle réussie.

Outil d'appariement et conseils entre pairs

UCAPRO couplé avec un réseau Alumni pourra servir de base pour l'expérimentation d'appariement entre pairs d'étudiants ou d'étudiants et de jeunes diplômés.

Ainsi, les ateliers de présentation/formation à UCAPRO aux étudiants de Licence pourraient être animés des étudiants plus avancés, pour inciter les juniors à consulter des profils similaires (à l'instar de ce qui est déjà déployé dans les ateliers RéoPass1 où des étudiants volontaires viennent présenter leurs parcours aux étudiants de RéoPass.)

5. Mesurer l'impact de ces dispositifs sur les réorientations et/ou sur l'insertion professionnelle.

5.1 Prendre en compte l'analyse de la thèse et prioriser les régulations à tenir sur les 3 années de ce plan d'action : l'évaluation de RéoPass

Depuis octobre 2019, une thèse en sciences de l'éducation est dirigée par le laboratoire ACTé : Activité, Connaissance, Transmission, éducation et porte sur l'évaluation de RéoPass1.

Au cours de ce travail, **des pistes de régulation sont proposées. Deux pistes pourront être mises en œuvre d'ici 2025 :**

Piste 1 : Renforcer le sentiment d'intégration académique et sociale des étudiants de N1.

Piste 2 : Poursuivre, améliorer et analyser les résultats des enquêtes de cohorte annuelles des étudiants ayant suivi RéoPass.

Dès la publication de la thèse, de nouveaux items validés par la communauté scientifique compléteront ce questionnaire permettant d'évaluer plus qualitativement la réussite des étudiants.

5.2 Améliorer le pilotage des indicateurs

L'établissement va répondre à ce pilotage en mettant en place un webreporting à disposition de l'équipe MPP :

- **Indicateurs :**
 - o communs et spécifiques de l'ANR
 - o sur le devenir et sur la réalisation de projet de formation
- **Résultats d'enquête de satisfaction des étudiants :**
 - o des étudiants ayant participé aux soirées speed dating
 - o des étudiants et des équipes pédagogiques au jeu sérieux UCA Travel Tour